

Publié le 9 novembre 2016

Besançon : 3 Epl portent le regroupement de services de l'État

pôle tertiaire Viotte va accueillir, fin 2019, 15 750 m2 de bureaux de différents services de l'État. Au-delà de parvenir à conserver des fonctionnaires, Besançon en attend aussi de fortes retombées économiques. Trois Epl, complémentaires, jouent un rôle clef dans cette opération.



Depuis 2008, la ville de Besançon se mobilise pour un vaste projet de reconquête du site de la **gare Viotte** et de ses espaces ferroviaires. Première traduction : un pôle d'échanges multimodal livré en septembre 2014 avec la mise en service du **tramway**. Un point d'ancrage et de support à l'aménagement d'un nouveau quartier de trois hectares, occupés principalement par l'ancienne halle Sernam.

La suite du projet ? L'implantation, dans le cadre d'un programme immobilier de 20 500 m2, du pôle tertiaire Viotte qui comprend 15 750 m2 de bureaux destinés à regrouper 810 fonctionnaires de services et opérateurs de l'Etat (DREAL, DDT, DRAAF, DRJSCS, DDCSPP, ARS). Tout un symbole qui conforte le rôle de capitale économique de Besançon et montre que les tous les services de l'État ne partent pas à Dijon, dans le contexte de la nouvelle région. Bien au contraire !

Dans ce vaste chantier, 3 Epl jouent un rôle clé. Tout d'abord la Spl **Territoire 25**, l'opérateur, qui s'est vu confier la concession d'aménagement. Ensuite, la **SedD** (Société d'équipement et de développement du Doubs), l'aménageur, qui mettra en œuvre ce programme mais aussi 3100 m2 de logements avec un promoteur local la SMCI et 1300 m2 de locaux commerciaux. Enfin, une **SAS patrimoniale**, créée par la **Sem Aktya**, la Caisse des dépôts, la Caisse d'épargne et le Crédit agricole, va acquérir et porter les futurs bureaux des services de l'État.

Stratégie de mutualisation entre Epl

*"Les différents outils Epl locaux montrent leur complémentarité pour ce type d'opération. Une société d'aménagement seule aurait eu beaucoup de mal à le faire", constate **Vincent Fuster**, PDG de la SedD et président de la **Fédération des Epl Bourgogne Franche-Comté**. Et d'ajouter : "cela conforte aussi l'intérêt de notre stratégie de mutualisation entre Epl. Tout le personnel est au sein de la SedD, Aktya n'en a pas et Territoire 25 ne comporte que 2,5 équivalent temps plein depuis cette année".*

Sur pas moins de 80 réponses au **concours d'architecture**, le lauréat est l'architecte **Brigitte Métra & associés**. En terme de performance énergétique, l'enjeu est taille avec comme objectif une consommation inférieure de 20% à la réglementation thermique RT 2012. Le coût global de l'opération d'aménagement s'élève

à 60 millions d'euros (HT) dont 39 millions pour le pôle tertiaire qui sera livré en octobre 2019. Après une phase d'études de 11 mois, les premiers travaux doivent démarrer en septembre 2017. Pas une minute à perdre pour ce calendrier serré !